REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département des institutions et du numérique
La Conseillère d´Etat

No dossier : 463/2025

DÉCISION

du 10 JUIL. 2025

approuvant la délibération du Conseil municipal de la commune de Genève du 21 mai 2025

Vu l'article 90 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;
vu l'article 1, alinéa 3 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes du 26 avril 2017,

LE DÉPARTEMENT DES INSTITUTIONS ET DU NUMÉRIQUE

DÉCIDE

La délibération du Conseil municipal de la commune de Genève du 21 mai 2025, portant sur:

un crédit de 800 000 francs destiné au financement de 10 équipements physiques constituant le coeur de réseau informatique des systèmes d'information et de communication de la Ville de Genève

est approuvée.

Carole-Anne Kast

Annexe : délibération signée

Communiquée à :
la commune de Genève
SAFCO

VILLE DE GENÈVE

LÉGISLATURE 2020-2025
DÉLIBÉRATION PR-1658
SÉANCE DU 21 MAI 2025

Crédit de 800 000 francs destiné à financer les 10 équipements physiques constituant le cœur de réseau informatique des systèmes d'information et de communication de la Ville de Genève (PR-1658)

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'art. 30, al. 1, lettre e) de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

à l'unanimité, soit par 68 oui

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de 800 000 francs, destiné à remplacer les 10 équipements obsolètes constituant le coeur de réseau informatique des systèmes d'information et de communication de la Ville de Genève.

Art. 2. – Au besoin, il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen d'emprunts à court terme à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 800 000 francs.

Art. 3. – La dépense mentionnée à l'article premier sera inscrite à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif, et amortie au moyen de 4 annuités qui figureront au budget de la Ville de Genève de 2025 à 2028.

Certifié conforme:

La Secrétaire: Yasmine Menétrey

La Présidente: Livia Zbinden